



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30/11/2022

Inscription des « savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, et Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, saluent l'inscription, ce jour, des « savoir-faire artisanaux et la culture de la baguette de pain » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Issue de savoir-faire présents sur l'ensemble du territoire national, tant hexagonal qu'ultramarin, la baguette constitue un emblème du patrimoine culturel français. Elle est le type de pain le plus apprécié à travers le pays. Son origine remonte aux pains longs du XVIIe siècle, mais sa consommation s'est généralisée au cours du XXe siècle.

L'inscription de la baguette au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO est une reconnaissance du savoir-faire de nos artisans boulangers et valorise l'ensemble d'une filière (meuniers, céréaliers, salariés et apprentis).

Les mesures de sauvegarde envisagées comportent la mise en place d'actions de sensibilisation à l'importance des pratiques alimentaires faisant partie du quotidien et partagées par le plus grand nombre. Ces mesures seront pleinement soutenues par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, la ministre de la Culture et la ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce.

La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est composée des expressions qui démontrent la diversité du patrimoine immatériel et qui font prendre davantage conscience de son importance.

Le ministre de l'Agriculture de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau félicite toute la profession de boulangers de France pour cette reconnaissance d'un savoir-faire français. « Ce n'est pas une reconnaissance seulement pour les artisans-boulangers, mais pour toute la filière, de l'amont à l'aval, toute une tradition. La baguette française, c'est l'excellence dans la simplicité, avec seulement 4 ingrédients (farine de blé, eau, levure et/ou levain, sel). Une excellence ancrée dans le quotidien de tous les Français et reconnue dans le monde entier dont nous pouvons tous être fiers ! »

La ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, salue la décision de l'UNESCO qui « consacre la dimension

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

patrimoniale des savoir-faire artisanaux de la baguette et reconnaît qu'aller chercher son pain est aussi un acte culturel, un moment de partage et de lien social. La baguette est reconnue dans le monde entier comme un symbole de la gastronomie française. Sous ses différentes formes, traditionnelle ou réinventée par nos artisans, la baguette rythme le quotidien des Français - matin, midi et soir - depuis plusieurs siècles et s'est exportée dans de nombreux pays. »

La ministre Olivia Grégoire se réjouit de cette annonce « Cette décision contribue au rayonnement du savoir-vivre à la française, des traditions de partage et de convivialité, et du savoir-faire de nos artisans boulangers. C'est une reconnaissance de la culture de la baguette qu'il nous revient de préserver, de protéger, pour assurer la transmission de ce patrimoine. »

Contacts presse

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Cabinet de Marc Fesneau

Tel : 01 49 55 59 74

Cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tel : 01 40 15 83 31

service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

Cabinet d'Olivia Grégoire

Tel : 01 53 18 46 23

presse.mpme@cabinets.finances.gouv.fr